BARRE ESPACEMENT POUR CHAISES PLIANTES
Référence : 04684



RESUME

La barre inter-rangée pour chaise pliante permet de maintenir un écartement réglementaire entre les rangées de chaises.

En cas de manifestation, la barre inter-rangée permet de conserver la ligne de chaises ordonnées avec un espacement de 45-50 cm entre deux rangées.

Équipée de 2 trous afin de pouvoir accrocher la barre, il faut compter 2 barres par série de 16 chaises (voir 3 pour une sécurité optimale).

La barre se fixe sur le pied arrière extérieur de la dernière chaise 1re rangée et le pied avant extérieur de la dernière chaise 2e rangée.

Compatible seulement avec nos chaises pliantes de réception et nos chaises de réception pliantes ajourées.



DESCRIPTION